

PLAN DE FORMATION

Mastère Manager de la Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE)

2^{ème} année 2026-2027

Certification en cours de renouvellement et en instruction auprès de France Compétences, décision attendue entre avril et juin 2025, le présent plan de formation correspond au nouveau projet.

Le programme Mastère Manager de la Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) 2^{ème} année est constitué de 490 heures de formation avec l'acquisition de 3 blocs de compétences.

1. Les objectifs :

La pression exercée par les clients en matière de sécurité et les réglementations conduisent le management des entreprises à engager ou renforcer leur démarche Qualité dont les objectifs stratégiques tendent à faire certifier simultanément trois dispositifs qualité : le management proprement dit de la qualité selon le référentiel ISO 9001, la protection de l'environnement selon le référentiel ISO 14001, la santé et la sécurité au travail ISO 45001 centrée sur la prévention et l'amélioration des dispositifs d'hygiène et de sécurité de l'ensemble des salariés.

Dans un contexte de profond changement du monde du travail intégrant des méthodes de travail de plus en plus complexes, les conditions de travail entrent elles aussi en évolution faisant apparaître de nouveaux types de risques. Il est donc devenu nécessaire d'avoir une approche renouvelée de la santé et de la sécurité au travail. Des méthodologies adaptées sont à établir, permettant aux entreprises de mettre en place une organisation interne structurée pour gérer efficacement la protection des personnes et des biens et mettre en place des mesures de prévention adaptées à leurs activités.

A la fin de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Elaborer la politique QHSE et le système de management de la qualité (SMQ)
- Piloter et mettre en œuvre le système de management hygiène et sécurité
- Piloter et mettre en œuvre le système de management de l'environnement (SME)
- Elaborer et piloter stratégiquement la politique RSE
- Piloter l'évaluation et l'amélioration continue du système de management QHSE

2. Les modalités et conditions d'admissions :

Sur épreuves d'admission aux titulaires ou candidats du Bachelor, Licence 3 à dominante technique, scientifique ou tertiaire. Les candidats à la préparation à la certification du titre visé déposent un dossier de candidature assorti d'éléments de preuves (bulletins de notes, curriculum vitae, lettre de motivation, lettre de recommandation).

Les épreuves :

- Ecrit (Coeff 1)
- Logique et raisonnement (Coeff 1)
- Culture générale (Coeff 1)
- Anglais (Coeff 1)
- Oral (Coeff 1)

3. Le contenu de la formation :

Le programme Mastère Manager de la Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE) 2^{ème} année est constitué de 490 heures de formation avec l'acquisition de 3 blocs de compétences.

BLOC 2 : Pilotage et mise en œuvre du système de management hygiène et sécurité – 152 heures

Compétences certifiées :

- C2.1 – Établir un état des lieux des conditions de travail liées à la santé et à la sécurité pour l'ensemble des activités de l'organisation et leurs interactions avec les parties prenantes internes et externes en identifiant les enjeux sociaux afin d'évaluer l'adéquation avec les exigences légales, réglementaires et normatives nationales et internationales en vigueur.
- C2.2 – Accompagner l'ensemble des parties autour d'indicateurs hygiène et sécurité partagés de prévention des risques de santé, sécurité et sûreté au travail, en mettant en place des actions coordonnées et en partageant des sources de prévention afin d'ancrer une culture hygiène et sécurité partagée par les équipes.
- C2.3 – Mettre en œuvre un système de management HS articulant les objectifs, les activités et les moyens et les acteurs suivant la méthode QQQCP sur les normes applicables (ISO14001, OHSAS 18001, ISO50001...) en intégrant les plans d'audits afin d'évaluer les risques HS et sociétaux, établir les plans de continuité et encadrer les risques d'atteinte à l'image.
- C2.4 – Elaborer un reporting environnemental sur la base d'indicateurs pertinents et conformes à la NRE et aux standards internationaux et de bilans techniques afin de rendre compte de l'engagement et des standards de conformité de l'organisation dans le DD par rapport à la réglementation en vigueur, aux bonnes pratiques et aux budgets engagés par l'organisation.
- C2.5 – Élaborer le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) en utilisant la matrice multicritère afin de mettre en application les mesures de prévention et de surveiller en continue les potentiels situations d'urgence.
- C2.6 – Appliquer les référentiels en vigueur (ISO 9001, 45001, 14001) et le référentiel MASE afin d'obtenir, maintenir ou reconduire une certification-accréditation de l'organisation, de ses produits ou services.
- C2.7 – Elaborer une veille continue en mobilisant les outils de veille réglementaire et normative et en informant les parties prenantes, afin de s'assurer du respect de la réglementation, de l'efficacité de la prévention et d'en informant les parties.
- C2.8 – Optimiser la maîtrise des risques santé, hygiène et sécurité en sensibilisant le personnel interne aux facteurs de risques, en favorisant l'appropriation du SMSST, en prenant en compte les situations de handicap afin d'améliorer la qualité de vie au travail, d'assurer la conformité et l'inclusivité tout en réduisant les impacts économiques associés.
- C2.9 – Mesurer les performances et l'atteinte des objectifs en faisant en sorte que les parties prenantes deviennent des acteurs majeurs de la démarche QHSE et source de proposition afin d'alimenter l'architecture documentaire et la tenir à jour.

Modules de cours :

- Documentation et veille réglementaire
- Risques professionnels
- Analyse et prévention des risques
- QVT, accessibilité et ergonomie du travail
- Santé et sécurité au travail
- Hygiène et sécurité des denrées alimentaires
- IA et Cybersécurité

BLOC 3 : Pilotage et mise en œuvre du système de management de l'environnement (SME) – 145 heures

Compétences certifiées :

- C3.1 – Concevoir le SME selon la norme en vigueur (ISO 14001) en justifiant les choix en fonction des enjeux internes et externes, afin d'assurer la capacité de l'organisation à maîtriser les activités internes et externes et à se conformer aux obligations réglementaires, normatives et aux directives applicables (ICPE, et à celles des parties prenantes).
- C3.2 - Etablir un diagnostic des risques majeurs environnementaux et énergétiques de l'organisation afin d'identifier et qualifier les événements majeurs pouvant impacter l'organisation et son écosystème et renforcer la résilience organisationnelle (ISO22301 :2019)
- C3.3 – Mettre en place un système de management de l'information et de la communication interne et externe avec les parties prenantes en rythmant les flux informationnels en fonction du choix des besoins de l'organisation afin d'assurer l'efficacité, la fiabilité et la cohérence des flux d'informations.
- C3.4 – Aligner le SME sur la stratégie de l'organisation en sensibilisant les parties prenantes sur les enjeux du cycle de vie et à la maîtrise des processus externalisés et au traitement des externalités négatives en appliquant les techniques de modélisation quantitatives, de traçabilité et de traitement (valorisation, recyclage, élimination...) afin de se conformer aux obligations réglementaires, limiter l'exposition aux risques et anticiper les évolutions légales, contractuelles et normatives à venir.
- C3.5 – Etablir la matrice d'identification des AES (aspects environnementaux significatifs) et les IES (impacts environnementaux significatifs) de l'activité de l'organisation dans son étendue géographique, fonctionnelle et opérationnelle en intégrant la conception et le développement aux évolutions des produits et services grâce à l'analyse de leur cycle de vie (ACV) afin d'établir les objectifs environnementaux et les opportunités d'actions en matière de préservation de l'environnement.
- C3.6 - Piloter le processus de traitement des déchets dans le cadre de la transition vers une économie circulaire en mettant en œuvre les tableaux de bord et les indicateurs de performance en fonction de l'adéquation avec le modèle d'affaires de l'organisation et l'analyse environnementale afin de gérer les ressources naturelles et maîtriser les émissions de gaz à effet de serre.
- C3.7 – Contrôler la performance du SME et son intégration systémique dans la politique QHSE en utilisant les indicateurs de performance afin de déterminer son alignement sur la stratégie globale de l'organisation et ses objectifs de performance.
- C3.8 - Maintenir un système permanent de surveillance des actions correctrices engagées en pilotant le processus d'amélioration continue et de résolution de problèmes « DMAIC » (Définir-Mesurer-Analyser- Innover et Contrôler) afin d'éliminer de de façon durable et définitive des problèmes et processus négatifs.

- C3.9 – Communiquer avec les parties prenantes sur les pratiques du SME en utilisant les techniques de communication et de reporting adéquates afin de favoriser la formation dans un processus d'amélioration continue et de participation collective à l'évolution du SME.

Modules de cours :

- Norme ISO 14001 - Système de management de l'environnement
- Risques et impacts environnementaux
- Droit de l'environnement
- Economie circulaire - ACV et éco-conception
- Performance environnementale
- Gestion de crise
- Accompagner le changement

BLOC 5 : Pilotage de l'évaluation et de l'amélioration continue du système de management QHSE – 101 heures

Compétences certifiées :

- C5.1 – Déployer les méthodes et outils d'amélioration continue (Lean5S, AMDEC, Lean Management, PDCA, QRQC) en pilotant leur mise en œuvre opérationnelle afin d'optimiser l'efficacité globale du processus d'amélioration continue.
- C5.2 – Planifier un programme d'audits internes, (Audit seconde partie et audit tierce partie - ISO 19011) suivant les plans d'actions ainsi que leurs retombées en produisant un rapport d'audit accompagné de recommandations afin de déterminer la conformité réglementaire des processus, évaluer et piloter la gestion des risques et de performance de l'organisation.
- C5.3 - Piloter le plan d'audit du système de management QHSE en mettant en œuvre les méthodes et techniques d'audit afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de conformité visés au regard des certifications à obtenir ou à renouveler en lien avec la politique QHSE et RSE.
- C5.4 - Elaborer les reporting auprès des parties prenantes en communiquant aux équipes la finalité des mesures afin de pouvoir décliner les attentes à tous les niveaux et que les acteurs concernés puissent suivre la performance de l'ensemble des actions mises en place.
- C5.5 - Dresser le bilan des résultats et travailler sur les écarts constatés à l'issue des audits (écarts, point de non-qualité et déviations, non-conformité ...) en utilisant des outils d'amélioration continue de la qualité et des méthodes de résolution de problèmes afin d'évaluer l'adéquation entre la stratégie et l'évolution des attentes de l'écosystème.
- C5.6 - Piloter les revues de conformité et de performance générale en mettant régulièrement à jour l'architecture documentaire afin de disposer d'un système documentaire qualité actualisé en permanence.

Modules de cours :

- Audits : interne et externe
- Amélioration continue et indicateurs de performance - Tableaux de bord
- Reporting, bilan et résultats
- Mission consulting
- Manager une équipe

HORS BLOC DE COMPETENCES – 92 heures

Les modules de cours :

- Rentrée
- Temps de regroupement
- Anglais
- HEP : Leadership
- Badge C&D
- Inclusion et diversité
- Visites / conférences / Rencontres

TOTAL HEURES MODULES

490 HEURES

4. Les méthodes et moyens pédagogiques :

Les Méthodes d'enseignement :

L'articulation transversale du programme permet de bâtir une progression pédagogique et d'établir un lien permanent entre les enseignements et les missions réalisées en entreprise.

De plus, des séminaires en lien direct avec l'ensemble des dossiers et travaux professionnels faisant l'objet de rapports et soutenances, sont organisés pour permettre aux salariés de mieux appréhender la complémentarité des enseignements.

Les modules de cours articulent théorie et pratique en permettant aux apprenants d'être acteurs de leur formation. Ils seront au contact d'intervenants experts et professionnels qui permettront de faire lien entre les missions réalisées en entreprise et l'acquisition des compétences certifiées par la formation.

Voici les différentes modalités pédagogiques utilisées à l'IET visant à l'acquisition des compétences :

- Face-à-face pédagogique en synchrone ou asynchrone
- Jeux de rôle et mises en situation professionnelles
- Etudes de cas
- E-learning et blended learning
- Business Games et Mission Consultings
- Conférences, séminaires, rencontres et visites d'entreprise

L'accompagnement pédagogique et technique est maintenu quelle que soit la modalité pédagogique, même lors de phases d'autonomie ou de contenus en e-learning.

Dès leur inscription, les apprenants se voient attribuer une adresse mail et un compte informatique pour accéder au réseau de Wifi de l'école et à la plateforme pédagogique appelée *360 LEARNING*. A partir de cette plateforme, l'apprenant dispose des éléments suivants : supports de cours, documents et exercices, calendriers des études et des stages, guides de l'Apprenant, emplois du temps, actualités et événements de l'école.

CAMPUS RESEAU C&D	
Sécurité	Les locaux sont classés ERP.
Adaptation spécifique des locaux à l'enseignement	Les salariés sont accueillis dans des salles de cours équipées en postes informatiques et vidéoprojecteurs.

	<p>Ils profitent, en parallèle d'une salle informatique, de photocopieurs et d'imprimantes en libre-service.</p> <p>Dès leur inscription, les salariés se voient attribuer une adresse e-mail et un compte informatique pour accéder au réseau de Wifi de l'école et à l'Extranet du campus.</p>
Bases de données	<p>EUROPRESS : base de presse quotidienne et magazine, française et étrangère (1400 titres de presse)</p> <p>CAIRN : rassemble plus de 240 revues actives en sciences économiques, en sciences politiques liées aux problématiques du développement ainsi que les revues en sociologie et certaines revues d'histoire contemporaine</p>
Extranet pédagogique	<p>Plateforme d'échange entre étudiant, enseignant et administratif qui met à disposition les emplois du temps, les cours des intervenants, les certificats de scolarité, les documents et les informations administratives, les annuaires, etc.</p>
Matériel pédagogique	<p>WIFI gratuit et illimité</p>
Distanciel	<p>Mise en place de salles virtuelles (Teams, webinaire)</p>
Associations	<p>BDE</p>

5. Les moyens d'encadrement

Une équipe d'intervenant assure la qualité de la formation.

La liste est en annexe de ce document, elle est non exhaustive et sera mise à jour lors de la rentrée.

Un référent de la mobilité nationale et internationale est à la disposition des apprenants afin de les accompagner dans leur mobilité au sein de nos campus et à l'international : Philippe Akueson.

- Pour une mobilité nationale : referentmobilitenationale@competences-developpement.fr
- Pour une mobilité internationale : referentmobiliteinternationale@competences-developpement.fr

6. Les suivis et évaluations :

Voici l'ensemble des évaluations certificatives certifiant les compétences de la certification professionnelle :

Bloc	Intitulé	Type d'évaluation	Indiv/groupe	Modalités
BLOC 2 – Pilotage et mise en œuvre du système de management hygiène et sécurité	M2. Mise en situation professionnelle	<u>Production d'un écrit en groupe et présentation orale individuelle devant le jury d'évaluation</u>	Groupe et individuelle	<p>M2. Mise en situation professionnelle</p> <p><i>Production d'un écrit en groupe et présentation orale individuelle devant le jury d'évaluation</i></p> <p>Sur la base d'un cas réel ou reconstitué le candidat élabore et présente à l'oral le plan de pilotage et de mise en œuvre du système de</p>

				<p>management des politiques hygiène et sécurité</p> <p><i>Dossier écrit réalisé en groupe suivi d'un entretien professionnel individuel autour du sujet.</i></p> <p>Le candidat argumente ses positions devant un jury d'experts</p> <p><i>Evaluation des compétences C2.1 à C2.9</i></p>
<p>BLOC 3 – Pilotage et mise en œuvre du système de management de l'environnement (SME)</p>	<p>M3. Mise en situation professionnelle</p>	<p><u>Production d'un écrit individuel et présentation orale individuelle devant le jury d'évaluation</u></p>	<p>Individuelle</p>	<p>M3. Mise en situation professionnelle</p> <p><i>Production d'un écrit individuel et présentation orale individuelle devant le jury d'évaluation</i></p> <p>Sur la base d'un cas réel ou reconstitué le candidat élabore un dossier de mise en œuvre d'un SME</p> <p><i>Oral : entretien professionnel individuel autour du sujet avec négociation</i></p> <p>Le candidat présente la politique environnementale et la structure du SME élaborée et l'argumente devant un jury d'experts.</p> <p><i>Evaluation des compétences C3.1 et C3.9</i></p>
<p>BLOC 5 – Pilotage de l'évaluation et de l'amélioration continue du système de management QHSE</p>	<p>M5. Mise en situation professionnelle et restitution écrite</p>	<p><u>Simulation d'audit en entreprise dans le cadre d'une mission-conseil en groupe de 4-5 candidats</u></p>	<p>Groupe</p>	<p>M5. Mise en situation professionnelle et restitution écrite</p> <p>Simulation d'audit en entreprise dans le cadre d'une mission-</p>

				<p>conseil en groupe de 4-5 candidats.</p> <p>Rapport écrit de méthodologie et des conclusions de l'audit :</p> <p>-remis à l'intervenant, à l'entreprise et au jury d'experts.</p> <p>-soutenu à l'oral en groupe devant le jury d'experts, un représentant de l'entreprise et l'intervenant.</p> <p><i>Evaluation des compétences C5.1 à C5.6</i></p>
--	--	--	--	--

En plus des évaluations certificatives, des évaluations formatives viennent suivre la progression des apprenants. Des conseils pédagogiques ont également lieu plusieurs fois dans l'année afin de permettre un suivi régulier des résultats des apprenants.

7. Les conditions d'obtention de la certification professionnelle :

Pour obtenir la certification professionnelle, l'apprenant doit valider les 5 blocs de compétences.

Il doit également pouvoir justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 mois soit dans le cadre d'un stage soit un contrat d'alternance.

L'obtention de la certification est prononcée par le jury de délivrance de la certification. La mention du parchemin correspond au certificat enregistré au RNCP. Une attestation de réussite peut, dans l'attente du parchemin, être délivrée au participant, sur demande de celui-ci.

Le Jury de certification émet les avis suivants :

- Admis(e)
- Ajourné(e)

L'apprenant ajourné au jury de certification dispose d'au plus deux ans pour représenter les blocs de compétences non validés.

8. Les modalités d'organisation

Nos campus sont ouverts de 8h00 à 18h00.

Un guide « Bien vivre mon année, le guide de tous les services aux apprenants » est remis chaque année aux apprenants dès leur inscription. Ce guide comporte des informations sur l'accessibilité et l'aménagement du campus.

9. Recueil des appréciations

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'école recueille les appréciations des apprenants par module ou à la fin de chaque semestre sous la forme d'un questionnaire de satisfaction en ligne. Il recueille également la satisfaction globale des apprenants en fin de formation.

Les questions portent sur la formation ainsi que sur les conditions de vie et de travail à l'IET.

Les données recueillies sont analysées et permettent d'assoir une démarche d'amélioration de la qualité des cours dispensés.

ANNEXE

Liste des intervenants (liste non exhaustive)

NOM – Prénom	Qualification
AKRIMI Hanan	Consultante QSE
AREVALO Adriana	Enseignante et Consultante Spécialiste en Développement Durable et RSE
AVERSA Caroline	Experte en Management, Ressources Humaines, Ingénierie Pédagogique, Formatrice
BAILEY Marian	Formatrice d'anglais
BAURAING Eddy	Senior AUDITEUR QSE
BERLIOZ Sophie	Formatrice en droit
BEUCHER Philippe	Coach professionnel
CHARNAY Florence	Ingénieure d'étude CNRS
CHIKHAOUI Amel	Consultante Risk management & QSSE
DEL SARTO Xavier	Professeur permanent
DELIANCOURT Cécile	Consultante - Formatrice - Facilitatrice
DESILLE Freddy	Ingénieur Prévention des risques et Ingénieur LEAN
DUCROS Dominique	Juriste / Intervenant professionnel en Droit
FLECHEUX Bertrand	Manager de transition, Formateur, Consultant
FLEURY Alexandre	Consultant/Formateur Transition écologique
FRANCOIS-DIEHL Emilie	Co-fondatrice Re-Vert
GIRAUDET Pascale	Consultante en Agro-alimentaire et Cosmétique
GUERNIC Jean	Dirigeant de PREMANIS
KUZIARA Weronika	Consultante en neuromanagement
LANOE-CIARLINI Laura	Dirigeante LL&Co
LECOMPTE Jonathan	Formateur Comptabilité Gestion Bureautique Audit Création d'entreprise
LECURIEUX-BELFOND Laura	Consultante et intervenante en formation
LERMECHIN Pascal	Directeur du développement D3E chez PAPREC
LESEUR Jany	Formatrice

LESIGNE Erwan	Formateur d'anglais
LOIS Joséphine	Consultante environnemental
MAGNON Mylène	Consultante en transformation
MENARD Lise	Psychologue et Formatrice, Handicap, Inclusion et biodiversité humaine
MINTZ Maeva	CEO à Safety Mindset, consultante QSE
MIRANDA Durley	Conseillère en formation et ingénierie pédagogique en relations internationales et développement durable
MONFLIER Karin	Experte RH
MONNIER Stella	Ecopsychologue et formatrice
MORSCH Gilles	Directeur chez KATALYSE
NOIRAUT Alexandra	Consultante et Formatrice en RSE et Marketing Durable
PERRIER Florence	Consultante en stratégie et accompagnement, transition écologique et numérique
PILLE Sabine	Conseil & formation en négociation complexe, efficacité commerciale, gestion des conflits, communication
PIROTAIS Elvina	Consultante en Management & Innovation
POTEL Marc	Professeur master 2 Ingénierie psycho-sociale et cognitive
RAIS Maha	Enseignante
REQUILLARD Mickaël	Fondateur de LA FABRIQUE DE LA PERFORMANCE - Formations et accompagnement
ROULENQ Florence	Directrice Marketing Externalisé
SOREZ Caroline	Formatrice, accompagnatrice et facilitatrice